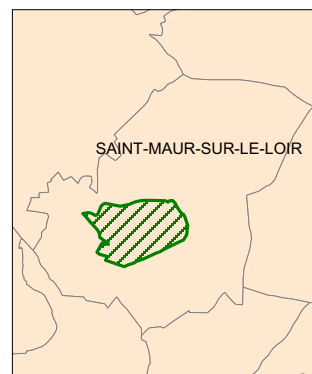
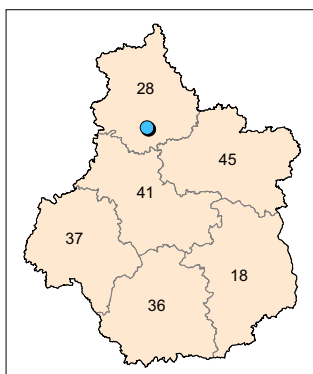


Annexe 7 - Descriptif du site inscrit de la boucle du Loir

Nom : La boucle du Loir
Commune(s) concernée(s) : Saint-Maur-sur-le-Loir
Date de l'arrêté : 05/11/1976 **Surface** : 179 ha



Date de réalisation : 22/12/2000

DIREN Centre - 5 Avenue Buffon - BP 6407 - 45064 ORLEANS CEDEX 2 - Téléphone 02 38 49 91 91



→ Fiche technique

Commune :

Saint-Maur-sur-le-Loir

Situation : environ 12 km

au Nord-Est de Châteaudun

Site inscrit par arrêté du
05/11/1976

Superficie : **181,97 ha**

Propriété :

publique et privée

Monuments historiques :

**Reste de l'ancien château de
Mémillon**

(Cl. MH 31/12/1976) ;

**Ensemble agricole de
Mémillon (I.MH 31/12/1976).**



La boucle du Loir

Origine et intérêt du site

Le rapport préalable à l'inscription, établi le 3 janvier 1976 par le Recenseur Régional des Sites, mentionnait la nécessité d'une protection : *"Le caractère de ce petit bourg, son environnement, ses routes, le cadre des rives tantôt escarpées, tantôt basses du Loir, recouvertes soit de prés, soit de bois où les modestes habitations aussi bien que les demeures plus importantes s'y inscrivent avec justesse. Une protection rapide est souhaitable pour limiter la multiplication des résidences secondaires*

dont le nombre va croissant dans la région et pour éviter l'ouverture de carrières de matériaux pour les routes."

L'inscription se justifiait pour la qualité de l'entité paysagère ainsi délimitée, le contraste qu'elle créait avec le proche plateau Beauceron, intérêt renforcé par des vestiges mégalithiques (dolmens du Baignon) et un patrimoine historique (domaine de Mémillon).



Description

C'est sur la commune de Saint-Maur-sur-le-Loir près de Bonneval que le Loir forme une boucle étroite et allongée encerclant une butte orientée Est-Ouest, en créant presque une limite naturelle entre la Beauce et la zone de transition qui annonce le Perche. La géologie, avec l'affleurement de l'argile à silex avertit d'un changement de paysage. L'hégémonie de la grande culture persiste sur la butte, là où le limon est assez épais pour que le maïs croisse par-

faitement, mais, dans le fond de vallée et à flanc de coteau, c'est une succession de bois, de marécages et de prairies humides dans lesquels s'insèrent les villages.

La vallée du Loir, répertoriée en Zone d'Intérêt pour la Conservation des Oiseaux et Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique, abrite dans ses sinuosités des groupements végétaux remarquables de zones humides et de forêts

La boucle du Loir



alluviales résiduelles, ou de pelouses et bois thermophiles sur les coteaux. L'occupation humaine y est ancienne comme en témoignent les dolmens du Baignon au nombre de quatre, près du Loir, et dont la silhouette se détache sur un parcellaire en culture. Le bourg de Saint-Maur-sur-le-Loir est discret, caché par les bois qui jalonnent le talus, et s'organise autour de l'église du XII^{ème} siècle entre la rivière et le haut de ce coteau. L'église, dominée par quelques marronniers, surplombe la rivière et constitue le noyau du village, le petit groupement de maisons basses qui l'entourent n'est pas compris dans le site. Cet étroit espace a probablement empêché une extension du village et contribué à préserver une unité architecturale typique. La Touche, hameau de coteau, possède, tout comme le lieu-dit La Voye, des constructions traditionnelles en pisé et couvertes de chaume. Il constitue une zone d'habitations plus importante mais plus diffuse que le bourg de Saint-Maur.

Enfin, l'ensemble des trois châteaux de Mémillon offre une empreinte historique et architecturale remarquable. Sur la rive gauche du Loir, l'ensemble fortifié de Mémillon conserve les ruines des deux anciens châteaux : celui du Moyen Age reste d'un château féodal auquel Guillaume de Mémillon donna son nom, et à côté les vestiges d'une autre demeure avec des jardins à la française construite par Jean de Vienne, grand argentier d'Henri IV, au XVII^{ème} siècle et qui ne fût jamais terminée. Actuellement, l'on découvre les restes des anciennes fortifications, d'autres bâtiments étant toujours habités. Sur la rive droite le château actuel, enchâssé dans un parc boisé, fut construit en 1852. De là, une belle vue panoramique se dégage sur les vestiges des anciens châteaux et l'espace agricole environnant, elle est limitée par une crête boisée en arrière-plan. Un sentier de grande randonnée (G.R.35) passe en contrebas de ce château.

→ Enjeux

Les servitudes dans le rapport d'inscription énonçaient comme principes à respecter : *"que les constructions à venir gardent leur caractère de l'ensemble du petit bourg ; que les rives restent plantées d'arbres (...); que les routes gardent leurs plantations d'arbres."*

Par ailleurs, les enjeux de préservation identifiables sont la conservation des dolmens du Baignon et la poursuite de la gestion du domaine de Mémillon, parc, château et ruines fortifiées.

